

# POLLUTEC 2011

SALON DE L'ÉQUIPEMENT, TECHNOLOGIES ET SERVICES DE L'ENVIRONNEMENT

26 - 29 Octobre 2011

**Le rendez-vous incontournable pour les professionnels de l'environnement au Maroc**

## UN MARCHÉ D'OPPORTUNITÉ

La croissance démographique et le développement industriel soutenu du Maroc accentuent la problématique environnementale. Ils suscitent de véritables besoins pour le traitement et l'acheminement de l'eau, la gestion des déchets et la production d'énergies renouvelables. Les pouvoirs publics y répondent avec beaucoup de volontarisme comme le prouve la mise en place de la charte nationale de l'environnement qui se traduit par un investissement de plus de 25 milliards de dirhams d'ici 10 ans. Ce nouveau dynamisme ouvre des opportunités considérables comme :

- o L'ONEP prévoit la réalisation de plusieurs projets d'eau potable pour un montant d'environ 17 milliards de dirhams comportant 16 stations de traitement d'eau potable, 6 stations de dessalement, plusieurs stations de pompage, des centaines de kilomètres de canalisation ainsi que les systèmes de télégestion permettant l'optimisation de la gestion des installations. De même, le secteur de l'assainissement liquide bénéficiera d'une enveloppe de près de 6 milliards de dirhams pour la réalisation d'une centaine de stations d'épuration et des réseaux de collecte au niveau des villes et centres pris en charge par l'Office.

- o La mise à niveau du dispositif de collecte et de gestion des déchets. Un investissement conséquent de 3,3 milliards de dirhams doit être effectué sur les 15 prochaines années pour équiper 350 villes de décharges et reconverter 300 décharges sauvages.

- o La création de l'agence pour l'énergie solaire et d'un fond d'investissement de 7 milliards de dirhams.

- o Un décret signé en 2010 fixe de nouvelles normes de qualité de l'air. 19 stations de surveillance de la qualité de l'air sont déjà installées et d'autres sont en projet.

## CHIFFRES CLÉS 2010

- Plus de 350 exposants,
- 11 000 m<sup>2</sup> d'exposition,
- 7 300 visiteurs en 2010



## POURQUOI EXPOSER SUR POLLUTEC MAROC 2011

- **Le Maroc a maintenant son rendez-vous des professionnels de l'environnement.** Pollutec Maroc 2011 réunira pour la 3ème édition tous les grands acteurs de l'environnement et les principaux opérateurs internationaux, fournisseurs d'équipements et prestataires de services des secteurs de l'eau, des déchets/recyclage, de l'énergie, de la prévention des risques et du développement durable.
- **L'édition 2010 a réuni 350 exposants dont 64% d'éco-acteurs internationaux en provenance de 14 pays** sur près de 11 000 m<sup>2</sup> de surface et a accueilli 7300 visiteurs professionnels hautement qualitatifs issus de l'industrie, du BTP, des services, des écoactivités, des administrations et des collectivités locales.
- **La dernière édition du Pavillon France sur Pollutec Maroc a été un grand succès**, avec la participation de 142 entreprises sur 19 îlots et une surface totale d'exposition de 1270 m<sup>2</sup>, soit 1/3 des exposants.

## L'INTERET D'UN PAVILLON COLLECTIF :

En exposant sur le Pavillon France, vous rejoignez un groupement de stands accueillant des entreprises françaises réunies sous une bannière « France » permettant d'accroître votre visibilité et de bénéficier de prestations subventionnées. Un moyen efficace pour :

- Réduire vos coûts de participation
- Concentrer vos efforts sur vos rendez-vous
- Détecter des opportunités commerciales

## Un stand clé en main

- Accès à l'Espace Affaires France avec accès Internet
- Inscription au catalogue officiel, remise des badges exposants
- Edition d'une brochure France avec une page dédiée par entreprise

## L'accompagnement

- Remise à chaque entreprise participante de l'ouvrage « L'essentiel d'un marché – Exporter au Maroc »
- Organisation d'une réunion d'information la veille d'ouverture du salon : briefing et échanges sur le thème de l'environnement et la pratique des affaires au Maroc
- Ateliers sectoriels (présentations par les donneurs d'ordres marocains) organisés en partenariat avec le Club Ademe International
- Cocktail
- **Un Programme de rendez-vous d'affaires** : Complément indispensable de votre participation, qui vous permettra de développer votre portefeuille contacts, identifier de nouveaux clients, trouver un distributeur.

# POLLUTECH 2011

SALON DE L'ÉQUIPEMENT, TECHNOLOGIES  
ET SERVICES DE L'ENVIRONNEMENT

26 - 29 Octobre 2011

Par cette inscription, l'entreprise accepte les conditions de participation et s'engage à payer, même en cas de désistement, l'intégralité du montant des prestations et options fournies.

## À retourner à :

CCI SEINE-ET-MARNE  
Parc International d'entreprises Goodman  
2 Bld Michel Faraday - SERRIS  
77116 MARNE LA VALLÉE CEDEX 04

**A renvoyer avant le 15 Mai 2011**

Guillaume VOUIOUX - guillaume.vouioux@seineetmarne.cci.fr  
Tél : 01 74 60 51 72 - Fax : 01 74 60 51 51

Martine GAHOU - martine.gahou@seineetmarne.cci.fr  
Tél : 01 74 60 51 65 - Fax : 01 74 60 51 51

Raison Sociale : \_\_\_\_\_

N° de SIRET : \_\_\_\_\_

Nombre de salariés : \_\_\_\_\_

C.A : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Fonction du contact: \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Tel Portable : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-Mail : \_\_\_\_\_

Web : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

- Demande à participer au salon **POLLUTECH 2011**, sur l'espace collectif Ile-de-France, pavillon France. Dans le cadre de cette action collective, les PME franciliennes éligibles (voir condition en page 3) **pourront bénéficier d'une prise en charge partielle de leurs coûts de participation.**

**Nos tarifs comprennent :** stand individuel équipé avec accès à l'espace commun, communication sur votre présence au salon, cocktail, hébergement en chambre simple pour une personne (hôtel 4 étoiles avec 5 nuits), accompagnement avant et pendant le salon et **votre programme de rendez-vous d'affaires :**

	Prix ht	Aide régionale	Montant total HT
<input type="checkbox"/> Stand de 4m <sup>2</sup>	2390,00€	500,00€*	1890,00€HT
<input type="checkbox"/> Stand de 6m <sup>2</sup>	3245,00€	900,00€*	2345,00€ HT
<input type="checkbox"/> Stand de 9m <sup>2</sup>	4445,00€	1200,00€*	3245,00€HT
<input type="checkbox"/> Stand de 12m <sup>2</sup>	5525,00€	1500,00€*	4025,00€ HT

\* Prise en charge partiel des frais de participation

- Je ne souhaite pas participer à ce salon
- Je souhaite obtenir des informations sur Pollutec Villepinte
- Je souhaite obtenir des informations sur Pollutec Alger

A réception de ce bulletin, une facture d'acompte correspondant à 30 % du montant de la commande vous sera adressée.

Paiement du solde au 01/09/2011 (Après cette date le paiement de l'intégralité du montant sera facturé).

J'ai pris connaissance du fait que le paiement de la facture définitive est la condition préalable à la participation à la manifestation visée par le présent document.

À \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Bon pour engagement de participation

Date, cachet et signature autorisée par l'entreprise



Le plan d'action des éco-activités en Ile-de-France est piloté par le pôle de compétitivité ADVANCITY, mis en œuvre en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Ile-de-France et les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris, de Seine-et-Marne, et de Versailles Val-d'Oise / Yvelines, et le réseau OpticsValley. Cette action est cofinancée par la Région Ile-de-France, l'État (DIRECCTE) et l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Européen de Développement Régional et le Fonds Social Européen.

# **FICHE DE RENSEIGNEMENT - CONDITIONS D'ELIGIBILITE**

## **POLLUTEC MAROC 2011**

*Demande de participation à l'espace collectif*

*Ile-de-France*

Je soussigné(e),

Nom : .....

Prénom : .....

Représentant(e) légal(e) de l'entreprise : .....

Nom entreprise : .....

SIRET : .....

Effectif entreprise : .....

C.A. entreprise : .....

**Certifie conformes et sincères les déclarations suivantes :**

- \* Mon entreprise est domiciliée en Ile-de-France**
- \* Mon entreprise ne bénéficie pas d'une quelconque aide publique pour participer à ce salon.**
- \* Mon entreprise respecte la définition européenne de la PME-PMI : son effectif est inférieur à 250 personnes ET son chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'€ OU le total de son bilan annuel n'excède pas 43 millions d'€.**
- \* Mon entreprise n'est pas une entreprises liée au sens de la Commission Européenne (cf. définition de l'article 1<sup>er</sup> de la directive 83/349/CEE), c'est-à-dire qu'elle ne fait pas partie d'un groupe, par le contrôle direct ou indirect de la majorité du capital ou des droits de vote, ou par la capacité d'exercer une influence dominante sur une entreprise.**

**Fait à (nom commune) :**

**Le (date) :**

**Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués,**

**Signature et tampon autorisés par l'entreprise :**